



Conseil des arts
du Nouveau-Brunswick

New Brunswick
Arts Board

**QUATRIÈME
RAPPORT ANNUEL**

1993-1994

Juin 1994

QUATRIÈME
RAPPORT ANNUEL

1993-1994

CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NEW BRUNSWICK ARTS BOARD

C. P. 6000
Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1
Tél.: (506) 453-2555

Juin 1994

Honorable Paul Duffie
Ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, nous avons l'honneur de vous remettre, au nom des membres du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick - New Brunswick Arts Board, le quatrième Rapport annuel du Conseil correspondant à la période du 1^{er} avril 1993 au 31 mars 1994.

Veillez agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de notre très haute considération.

Les coprésidents,

The image shows two handwritten signatures in black ink. The first signature is 'Charles Pelletier' and the second is 'Ilkay Silk'. They are written in a cursive, flowing style.

Charles Pelletier et Ilkay Silk

Cher-ère-s artistes, artisan-e-s et ami-e-s des arts,

C'est avec fierté que nous vous présentons le quatrième Rapport annuel du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick - New Brunswick Arts Board correspondant à la période du 1^{er} avril 1993 au 31 mars 1994.

Nous espérons sincèrement que vous en apprécierez la lecture et vous invitons à nous faire part de vos commentaires.

Les coprésidents,

The image shows two handwritten signatures in black ink, identical to the ones in the previous block. The first signature is 'Charles Pelletier' and the second is 'Ilkay Silk'.

Charles Pelletier et Ilkay Silk

Table des matières

1.	MESSAGE DES COPRÉSIDENTS	9
1.1	Message de Charles Pelletier	11
1.2	Message de Ilkay Silk	12
2.	CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK	13
2.1	Présentation générale	15
2.2	Mandat	15
2.3	Composition	15
2.4	Organigramme (1993-1994)	16
2.5	Organigramme du ministère	17
2.6	Membres (1993-1994)	18
2.7	Comités (1993-1994)	19
2.8	Notes biographiques des membres (1993-1994)	23
3.	ACTIVITÉS 1993-1994	29
3.1	Réunions du Conseil	31
3.2	Priorités 1993-1994	31
3.3	Processus de consultation/communication entre le CANB et la ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation	31
3.4	Mises en candidature et nominations	32
3.4.1	Mises en candidature et nominations 1993	32
3.4.2	Mises en candidature et nominations 1994	35
3.4.3	Élection de l'Exécutif 1993-1994	36
3.5	Communication	36
3.5.1	Les outils de communication	37
3.5.2	Communiqué de presse	37
3.5.3	Achat de publicité	37
3.5.4	Distribution du Rapport annuel 1992-1993	37
3.6	Arts et Culture dans les municipalités	37
3.6.1	Les arts dans les édifices publics	38
3.7	Développement culturel communautaire	38
3.8	Jury et programmes	39
3.9	Statut de l'artiste	39
3.10	Financement des arts	39
3.10.1	Fondation des arts du Nouveau-Brunswick	39
3.11	Films et Vidéos	40
3.11.1	Commission de mise en valeur de la main d'oeuvre et taxe sur le divertissement	41
3.11.2	Politique provinciale sur les films et les vidéos	41
3.12	Métiers d'art	42
3.13	Arts visuels	42
3.14	Arts littéraires	43
3.15	Forum	43
3.16	Promotion des Arts dans l'Éducation	43

3.17	Nous y étions: (participation à des réunions, événements, conférences, ateliers, etc	43
3.18	Commentaires, suggestions et recommandations reçus	44
4.	FONDS EN FIDUCIE POUR L'AVANCEMENT DES ARTS	45
4.1	Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts	47
4.2	Problème de financement	47
4.3	Répartition annuelle des fonds	47
4.3.1	Répartition 1993-1994	48
4.3.2	Répartition 1994-1995	49
5.	SYSTÈME DE JURY ET RECOMMANDATIONS DES JURYS	51
5.1	Système de jury du CANB	53
5.1.1	Jurys multidisciplinaires	53
5.1.2	Jury de la Banque d'oeuvres d'art	53
5.1.3	Listes de juré-e-s du CANB	54
5.2	Programmes évalués par jury de la Direction des arts - Résultats des concours 1993-1994	54
5.2.1	Concours du 15 mars 1993	55
5.2.2	Concours des 15 juin et 15 juillet 1993	57
5.2.3	Concours du 15 septembre 1993	59
5.2.4	Concours du 15 janvier 1994	60
5.2.5	Concours du 15 mars 1994	62
6.	BUDGET DE FONCTIONNEMENT	63
6.1	Budget de fonctionnement 1993-1994	65

1. MESSAGE DES COPRÉSIDENTS

1.1 Message de Charles Pelletier

C'est avec plaisir que nous vous présentons le quatrième rapport des activités du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. Une année bien remplie, il va sans dire. Cette année marquait ma première année au sein du Conseil, à titre de représentant du secteur du théâtre et de danse francophone en plus d'assumer la coprésidence francophone. Il a donc fallu me familiariser rapidement avec les différents dossiers du Conseil. Force est de dire que les dossiers étaient à jour et que le fonctionnement du Conseil était bien établi puisque depuis trois ans, des gens y ont fait un travail remarquable; ce qui eu comme effet immédiat de faciliter l'intégration des nouveaux membres. Un remerciement spécial aux anciens membres du Conseil, au coprésident sortant, M. René Cormier, de même qu'à Mme Sylvie Nadeau, secrétaire administrative sortante, pour leur grand dévouement et pour le travail accompli.

Comme en fait foi ce rapport annuel et comme vous le constaterez vous même en le lisant, l'année 1993-1994 a été une année durant laquelle nous avons accompli beaucoup de choses. Les comités ont été très actifs et les dossiers, nombreux. La prochaine année s'annonce comme étant cruciale puisque déjà des dossiers s'imposent pour la prochaine année. Cette année, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a voulu une fois de plus exprimer et indiquer clairement au gouvernement que les artistes avaient besoin de son appui. À cet effet, j'ai fait parvenir une lettre au Premier ministre, Monsieur Frank McKenna à l'invitation de l'AAAPNB où je déplorais les coupures budgétaires dans le programme de la Direction des arts de l'ordre de 101 000 \$. On se souvient que l'an dernier, le gouvernement fédéral avait procédé à une coupure de 10% des fonds alloués au Conseil des arts du Canada. Bref, toutes ces coupures risquent sérieusement d'entraver l'avenir des artistes professionnels, des compagnies artistiques et de tous les organismes qui oeuvrent de près ou de loin dans ce secteur. Monsieur McKenna, comme la ministre Marcelle Mersereau, est conscient de l'impact de ces coupures, des retombées du secteur culturel et à lui d'ajouter:

Nous sommes conscients que les retombées économiques du secteur culturel au Nouveau-Brunswick sont considérables, parce que les arts prennent une grande part dans la nouvelle économie mondiale. Je crois toujours que les investissements dans les arts génèrent non seulement des retombées économiques, mais des répercussions éducatives et sociales.

(Lettre du 22 novembre 1993)

Monsieur McKenna poursuit en précisant que la contribution provinciale à l'Entente de Coopération représente un montant significatif, soit 781 500 \$ pour l'exercice financier 1993-1994. De Plus, il encourage fortement les organismes artistiques d'y soumettre des projets qui respectent les objectifs de base de l'Entente. À bon entendre, salut!

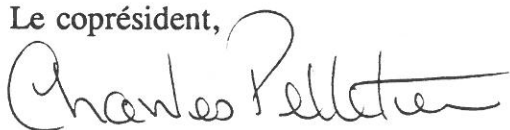
Au nom du Conseil des arts, je tiens à remercier l'honorable Marcelle Mersereau, pour sa grande ouverture d'esprit et sa disponibilité. Bon succès dans vos nouvelles fonctions Madame Mersereau et bienvenue au nouveau ministre, l'honorable Paul Duffie.

Je remercie également M. André Lanteigne, sous-ministre adjoint de la Division de la Culture, M. Desmond Maillet, directeur de la Direction des arts et l'ensemble des employé(e)s de la Direction des arts pour leur collaboration. J'offre mes plus sincères remerciements à Mme Murielle Savoie, notre secrétaire administrative, qui travaille sans relâche en notre nom et qui accomplit toujours un excellent travail. Un merci tout spécial aux membres du CANB pour leur

générosité, leur dévouement et leur engagement! Merci à ma collègue et coprésidente Mme Ilkay Silk qui m'a initié aux us et coutumes du Conseil et avec qui, au cours de l'année, j'ai développé une grande complicité.

Enfin, merci aux artistes de cette province! Poursuivons notre travail dans nos ateliers, nos salles de répétitions, nos studios, sur nos scènes et que notre art rejaille sur notre population et, sur le monde.

Le coprésident,



Charles Pelletier

1.2 Message de Ilkay Silk

Je suis heureuse de vous présenter, à nouveau, le Rapport annuel du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick pour 1993-1994.

L'année a été très chargée. J'espère que vous prendrez le temps de lire les rapports des comités qui ont été très actifs pendant l'année. Vous constaterez que beaucoup de choses ont été accomplies malgré les restrictions financières et les réductions du gouvernement.

Je remercie tous les membres du Conseil qui ont travaillé avec tant d'ardeur au nom des artistes de la province. Kent Thompson (arts littéraires pour le secteur anglophone), Barry Cameron (films et vidéos) et Mark Carmody (musique autre que classique) terminent leur mandat. Je les remercie de tout coeur pour leur immense contribution.

Je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil - Edward Ned Bear (communauté autochtone), Rick Burns (arts visuels), Léonard Forest (arts littéraires pour le secteur francophone), Susan Vida Judah (métiers d'art) et Charles Pelletier, mon coprésident. Je remercie également André Lanteigne, sous-ministre adjoint. Sa disponibilité et son aide ont été très appréciées. Je dis aussi merci à Desmond Maillet et à Bruce Dennis de la Direction des arts. Et je remercie évidemment notre secrétaire administrative, Murielle Savoie, qui voit au bon fonctionnement du Conseil.

À tous les artistes, artisans et intervenants culturels, j'offre mes meilleurs voeux.

La coprésidente,



Ilkay Silk

2. *CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK*

2.1 *Présentation générale*

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (CANB) a été mis sur pied en 1989 dans le cadre de la première politique du gouvernement du Nouveau-Brunswick sur les arts dévoilée en guise de réponse aux recommandations du Rapport final du Comité consultatif du Premier ministre sur les arts.

La Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a été sanctionnée le 9 novembre 1990 et est entrée en vigueur le 13 juin 1991.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est unique au Canada pour plusieurs raisons:

- il s'agit du seul conseil des arts majoritairement composé d'artistes professionnel-le-s;
- il s'agit du seul conseil des arts dont les mises en candidature des membres proviennent du milieu artistique et du secteur du développement culturel communautaire;
- il s'agit du seul conseil des arts dont l'élément fondamental de son mandat consiste non pas à gérer des programmes et distribuer des subventions mais bien à présenter des recommandations au gouvernement du Nouveau-Brunswick en matière de développement de politiques dans le secteur des arts.

2.2 *Mandat*

Les 4 volets fondamentaux du mandat du CANB ont été définis comme suit: faciliter et promouvoir la création et la production artistiques ainsi que l'appréciation, la connaissance et la compréhension des arts au Nouveau-Brunswick en:

- conseillant le gouvernement en matière de politique sur les arts;
- établissant et appliquant un système de jury répondant au principe d'évaluation par les pairs;
- réunissant la communauté artistique et servant de porte-parole pour celle-ci; et en
- améliorant le rôle et la participation de la communauté dans les arts.

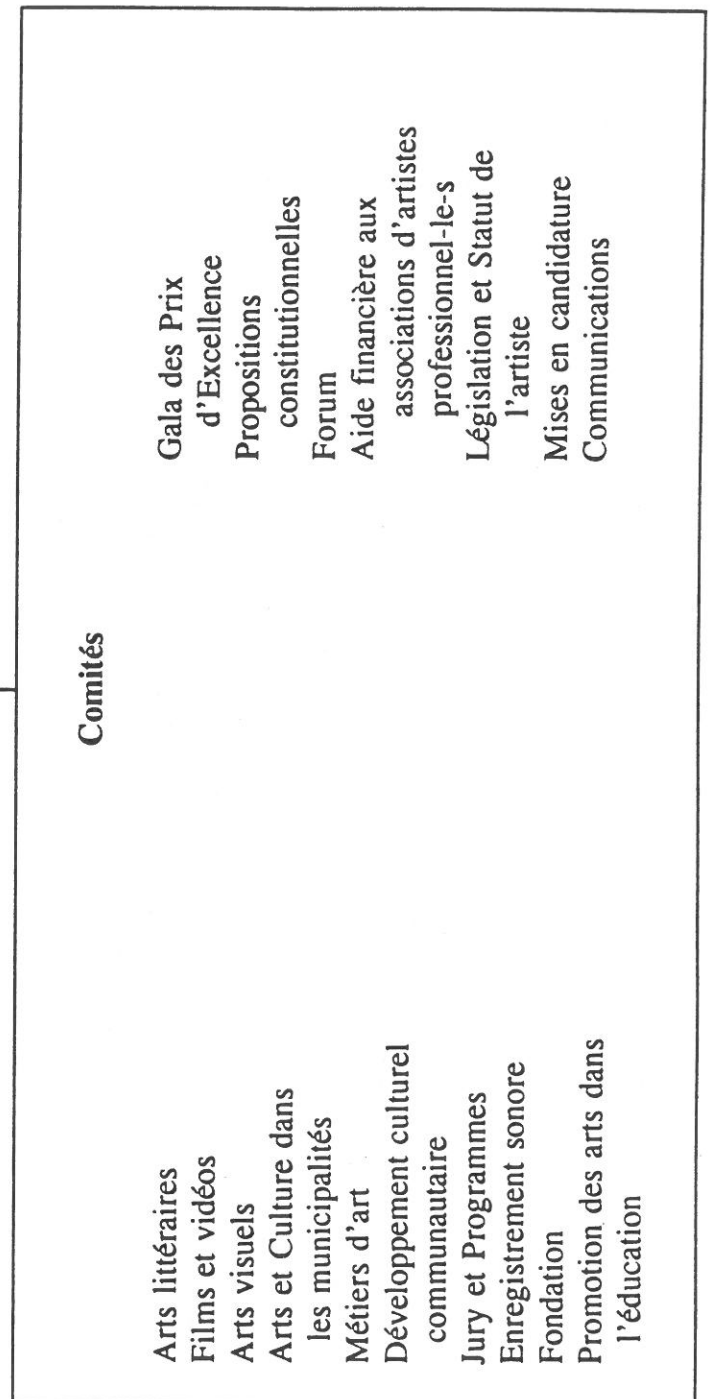
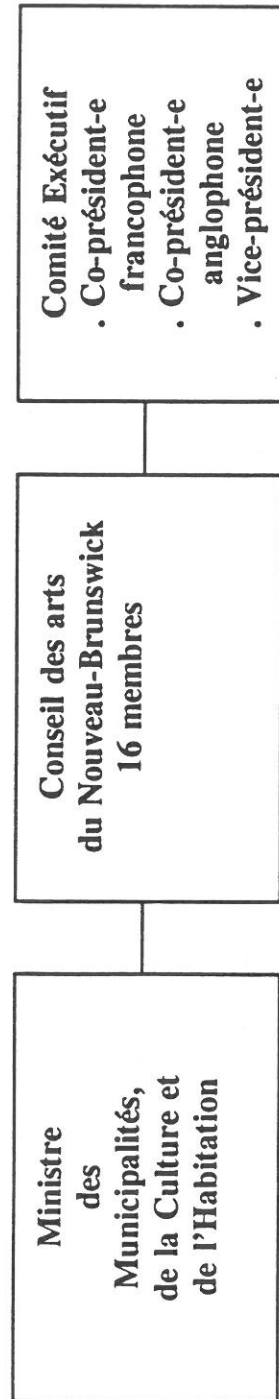
2.3 *Composition*

Le Conseil est composé de 16 personnes dont une nommée à titre de représentante de la ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, qui est membre d'office sans droit de vote.

Les mises en candidature des 15 autres membres proviennent toutes du milieu artistique et du secteur du développement culturel communautaire et sont recommandées à la ministre par le Conseil. Les nominations sont effectuées par le lieutenant-gouverneur en conseil sur recommandation de la ministre.

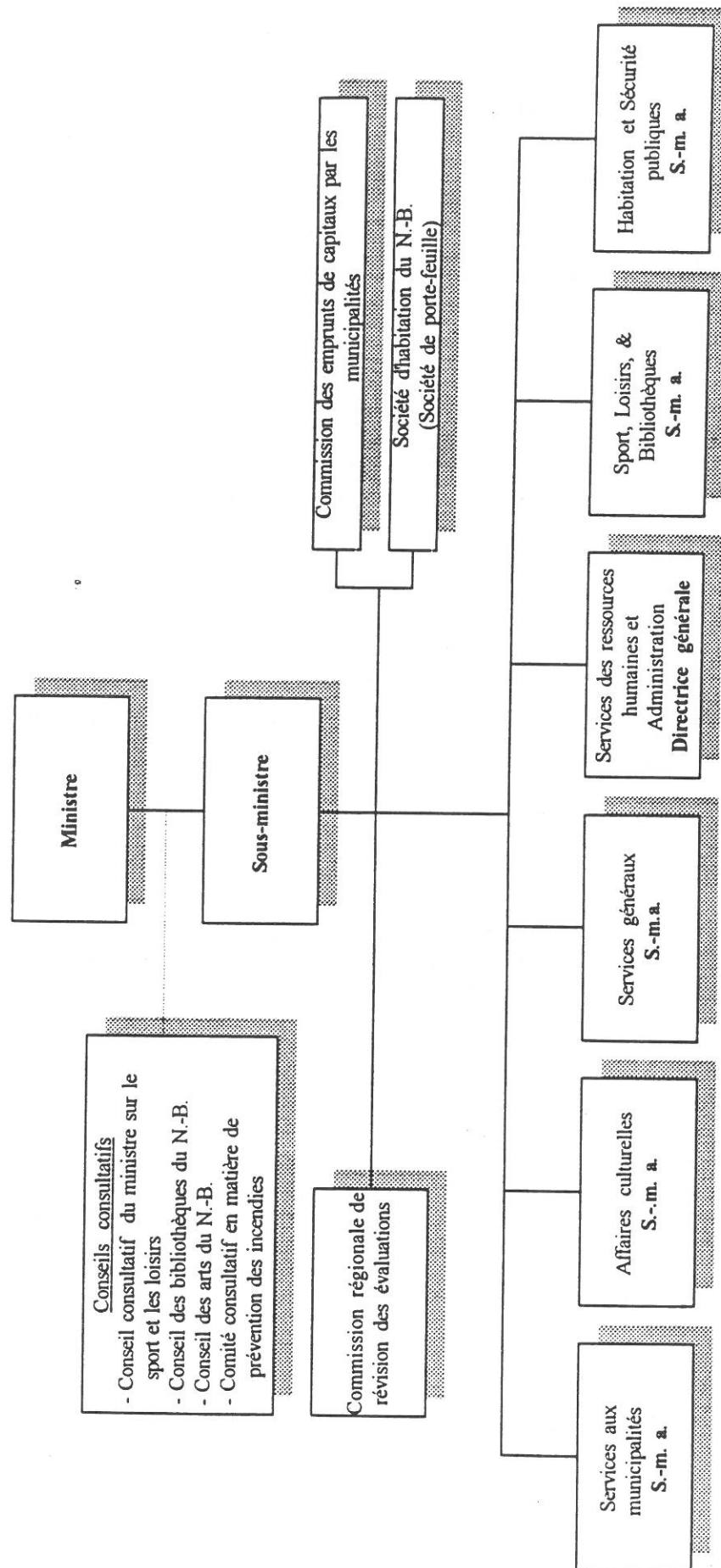
2.4 Organigramme (1993-1994)

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick



2.4 Organigramme du ministère (1993-1994)

Ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation



2.6 Membres (1993-1994)

Secteurs	Noms	Durée des mandats	Fin des mandats
Arts littéraires d'expression anglaise	Kent E. Thompson, Fredericton	3 ans	Juin 1994
Arts littéraires d'expression française	Léonard Forest, Moncton	1½ an	Juin 1995
Arts visuels	Rick Burns, Fredericton	1 an	Juin 1994
Films et vidéos	Barry Cameron, Fredericton	3 ans	Juin 1994
Métiers d'art	Susan Vida Judah, Fredericton	3 ans	Juin 1996
Musique (autre que classique)	Mark Carmody, Fredericton démission (avril 1994)	3 ans	Juin 1995
Musique classique	Richard Boulanger, Moncton	3 ans	Juin 1996
Théâtre et danse anglophone	Ilkay Silk, Fredericton	3 ans	Juin 1995
Théâtre et danse francophone	Charles Pelletier, Edmundston	3 ans	Juin 1996
Communauté autochtone	Edward Ned Bear, Fredericton	½ an	Juin 1994
Développement culturel communautaire anglophone	Margaret B. Beattie, Woodstock	3 ans	Juin 1996
Développement culturel communautaire francophone	Jean G. Martin, Fredericton	3 ans	Juin 1995
Nomination ministérielle	Marc Chouinard, Campbellton	3 ans	Juin 1996
Nomination ministérielle	Douglas Crowley, Hampton	3 ans	Juin 1995
Nomination ministérielle	Claudria Pelletier, Edmundston	3 ans	Juin 1994
Représentant du ministre	G. Reid Parker, Gondola Point	1 an	Juin 1994

2.7 Comités (1993-1994)

Le CANB s'est doté d'une structure de fonctionnement accordant une place importante au travail des comités.

Chacun de ses comités, qui est toujours présidé par un membre du CANB, peut se composer de membres du Conseil et de personnes extérieures à celui-ci. Ces divers comités sont chargés d'étudier des dossiers particuliers et de transmettre leurs recommandations au Conseil qui, après approbation, les transmet à son tour au ministre.

<u>Comités</u>	<u>Membres</u>	<u>Date de création</u>
Exécutif		
. Coprésidents	Charles Pelletier Ilkay Silk	
. Vice-président	Jean G. Martin	
Arts littéraires	Léonard Forest et Kent E. Thompson Coprésidents	1 ^{er} fév. 1990
Arts de la scène	Richard Boulanger, Président Charles Pelletier Claudria Pelletier Kent E. Thompson	1 ^{er} fév. 1990
Films et vidéos	Barry Cameron, Président Gilles Bélanger Paul-Marcel Albert Bob Miller	1 ^{er} fév. 1990
Arts visuels	Rick Burns Président André Lapointe John Hooper Peter Powning Claudria Pelletier Susan Vida Judah	1 ^{er} fév. 1990 modifié le 14 sept. 1991 modifié le 17 sept. 1993

<u>Comités</u>	<u>Membres</u>	<u>Date de création</u>
Métiers d'art	Susan Vida Judah, Présidente Trudy Gallagher Dorice Pinet Linda Brine Fernand Haché Gail LeGresley Donna King	1 ^{er} fév. 1990
Enregistrement sonore	Mark Carmody, Président Jean G. Martin Marc Chouinard Roland Bryar	1 ^{er} fév. 1990
Budget	Exécutif	16 mars 1990
Législation et Statut de l'artiste	Ilkay Silk, Présidente Rick Burns Charles Pelletier	16 mars 1990 modifié le 14 sept. 1991
Jury et Programmes	Richard Boulanger Mark Carmody Kent E. Thompson Barry Cameron (s.c.) Claudria Pelletier Charles Pelletier Ilkay Silk (s.c.) Jean G. Martin Margaret B. Beattie(s.c.) Douglas Crowley Marc Chouinard Rick Burns Susan Vida Judah Léonard Forest Edward Ned Bear	16 mars 1990

(s.c.: sous-comité)

<u>Comités</u>	<u>Membres</u>	<u>Date de création</u>
Fondation	G. Reid Parker et Jean Martin Coprésidents André Lanteigne Barry Cameron Marc Chouinard Ilkay Silk	16 mars 1990
Promotion des arts dans l'éducation	Claudria Pelletier et Douglas Crowley, Coprésidents Kent E. Thompson Margaret B. Beattie Ilkay Silk Audrey Côté St-Onge Richard Boulanger	1 ^{er} fév. 1990
Aide financière aux associations d'artistes professionnel-le-s	Exécutif	1 ^{er} fév. 1990
Développement culturel communautaire	Margaret B. Beattie et Jean G. Martin, Coprésidents Betty Tompkins Daniel Thériault (CPSC) (Poste vacant), Représentant autochtone	16 mars 1990
Mises en candidature	Susan Vida Judah, Président-e Ilkay Silk Kent Thompson Jean G. Martin Rick Burns	25 fév. 1991

<u>Comités</u>	<u>Membres</u>	<u>Date de création</u>
Communications	Marc Chouinard, Président Ilkay Silk Charles Pelletier Barry Cameron Reid Parker	13 sept. 1991
Propositions constitutionnelles		28 oct. 1991 aboli le 17 sept. 1993
Gala des Prix d'Excellence	Marc Chouinard, Président Kent Thompson	20 janv. 1993
Arts et Culture dans les municipalités	Rick Burns, Président Charles Pelletier Douglas Crowley Claudia Pelletier Margaret Beattie Jean Martin Susan Vida Judah	17 sept. 1993
Forum	Marc Chouinard, Richard Boulanger	10 déc. 1993 président

2.8 Notes biographiques des membres (1993-1994)

Arts littéraires d'expression anglaise:

Kent E. Thompson, Fredericton

- Auteur (nouvelles, romans, poèmes, pièces de théâtre, essais et commentaires de presse).
- Professeur au département d'anglais de l'UNB.
- Membre du conseil d'administration du Maritime Writer's Workshop (1989 à 1991).
- Participation aux principaux comités, conseils et jurys.
- Représentant des provinces de l'Atlantique au National Council of the Writer's Union of Canada (1989 à 1990).
- Mise en scène de nombreuses pièces de théâtre pour l'UNB Drama Society et le Cellar Theatre.
- Animateur d'ateliers en création littéraire et en rédaction de scénarios.
- Acteur: cinéma et théâtre.

Arts littéraires d'expression française:

Léonard Forest, Moncton

- Auteur. Poésie, essais, récits, commentaires de film, scénarios. (Prix France-Acadie, 1980, pour son recueil "Comme en Florence")
- Cinéaste. A fait carrière dans le cinéma documentaire au sein de l'Office national du film du Canada (1953-1983), à titre de scénariste-réalisateur, producteur et directeur du Programme. A participé activement à la création de plus de centaine de films, y compris la demi-douzaine qu'il réalisa dans son Acadie natale.
- Enseignement. Cours de cinéma, ateliers de création
- Doctorat d'honneur en arts et lettres, Université de Moncton, 1992

Arts visuels:

Rick Burns, Fredericton

- Artiste visuel.
- Membre fondateur de la Galerie Connexion et âme dirigeante de la communauté artistique de Fredericton.
- Enseignant au New Brunswick College of Craft & Design.
- Exposition solo et publication par la Galerie d'art Beaverbrook.
- Ses oeuvres font partie de nombreuses collections, y compris la Collection permanente de UNB, la Collection du Musée du Nouveau-Brunswick, la Collection de la Banque de Montréal, la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick et la Banque d'oeuvres d'art du Conseil des arts du Canada.

Films et vidéos:

Barry Cameron, Fredericton

- Professeur au département d'anglais de l'UNB. Enseigne la théorie et le cinéma.
- Président et directeur de la programmation du Capital Film Society et du Fredericton Sunday Cinema (deux séries cinématographiques).
- Producteur délégué, co-créateur et co-animateur de Cine File (émission hebdomadaire sur le réseau du câble Fundy).
- Membre du conseil d'administration du New Brunswick Filmmakers Co-operative.
- Animateur d'une chronique-éclair radio portant sur le cinéma, la vidéo et la technologie vidéo dans le cadre de l'émission Mainstreet du réseau CBC.
- Acteur dans des films et des vidéos.
- Auteur (plus de 75 publications traitant principalement de la théorie cinématographique).
- Organisateur et animateur d'ateliers pour la New Brunswick Filmmakers Co-operative.

Métiers d'art:

Susan Vida Judah, Fredericton

- Artiste-tissier - conceptrice industrielle - tissus tissés.
- Chef de studio - Textiles, New Brunswick College of Craft and Design.
- Universitaire élue, Académie royale des arts du Canada, 1989.
- Représentante des Maritimes, Académie royale des arts du Canada.
- Vice-présidente, Guilde canadienne du tissage à bras.
- Membre évaluée, Conseil des artisans du Nouveau-Brunswick Inc.
- Animatrice d'ateliers, de colloques, nationaux et internationaux.
- Tapisseries murales commandées dans les établissements et les musées provinciaux et internationaux.

Musique (autre que classique):

Mark Carmody, Fredericton

- Musicien et compositeur.
- Réalisateur de disques et ingénieur de son.

Musique classique:

Richard Boulanger, Moncton

- Pianiste de concert.
- Professeur au département de musique de l'Université de Moncton depuis 1979 (enseigne le piano et l'histoire de la musique).
- Professeur au camp musical de Lanaudière (Québec) depuis 1979.
- Membre de l'Académie de musique du Québec.
- Participe à des émissions radiophoniques pour Radio-Canada à titre de musicologue et de pianiste.

- Est régulièrement sollicité comme juré pour des festivals de musique au Nouveau-Brunswick et à l'extérieur de la province.
- Doctorat en Musicologie de l'Université de Paris-Sorbonne (1979).

Théâtre et danse anglophone:

Ilkay Silk, Fredericton

- Réalisatrice, écrivain, professeur, actrice, conseillère en arts dramatiques.
- Coordinatrice des arts dramatiques et chargée de cours à Saint Thomas University.
- Écrivain pour Theatre New Brunswick, directrice de Theatre New Brunswick et co-fondatrice de la Compagnie des jeunes de Theatre New Brunswick.

Théâtre et danse francophone:

Charles Pelletier, Edmundston

- Homme de théâtre: comédien et metteur en scène.
- Animateur, auteur et dramaturge.
- Professeur de théâtre et de français au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet à Edmundston

Communauté autochtone:

Edward A. Ned Bear, Fredericton

- Artiste visuel.
- Conservateur.
- Enseignant en art autochtone, Fredericton High School.
- Diplômé avec spécialisation du New Brunswick College of Craft & Design.
- Études en art autochtone au Saskatchewan Indian Federated College.
- Études en beaux-arts au Nova Scotia College of Art & Design.
- Études autochtones à l'Université Saint Thomas.
- Études en éducation autochtone à l'Institut Micmac-Malécite.
- Études en éducation de l'art, Université du Nouveau-Brunswick.

Développement culturel communautaire anglophone:

Margaret B. Beattie, Woodstock

- Présidente-sortante du New Brunswick Arts Council Inc. (NBAC) depuis avril 1992.
- A consacré beaucoup de temps et d'énergie, bénévolement, pour promouvoir les arts et la culture.
- Présidente du Conseil des arts de Woodstock, 1983-1990.
- Présidente-sortante du Conseil des arts de Woodstock, 1990-1994.
- A participé assidûment aux séries sur les arts d'interprétation.
- Membre du conseil d'administration de la bibliothèque L. P. Fisher de 1974 à 1994.
- Administratrice du Carleton County Historical Society.

- Membre du comité du Carleton County Music Festival.
- Membre du conseil du Carleton County Summer Music Camp.
- Membre et consultante du Barker School of Performing Arts, Woodstock.
- Membre du Rag Tag Dixieland Band
- Membre de Riverside Jammers

Développement culturel communautaire francophone:

Jean G. Martin, Fredericton

- Avocat.
- Président du Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC) depuis 1990.
- Vice-président, Fédération Culturelle Canadienne Française.
- Membre du bureau de direction du Centre Communautaire Sainte-Anne (1987-1991).
- A assumé la présidence de divers organismes communautaires et sociaux : Club Toastmasters de la Capitale (Fredericton, 1988), Foyer École Sainte-Anne (Fredericton, 1985), Club Kinsmen (Edmundston, 1980), Association Parcs et Loisirs d'Edmundston-Est (1976) et Conseil scolaire 51 pendant 3 ans.

Nominations ministérielles:

Douglas R. Crowley, Hampton

- Surveillant des écoles élémentaires du district scolaire 6 depuis 1979.
- Membre du conseil d'administration du New Brunswick Arts Council Inc. (NBAC) et membre de cet organisme depuis 1980.
- Membre fondateur du Hampton Concert Group.
- Directeur des arts de la scène et vice-président du conseil d'administration du Festival-sur-mer (1987 et 1988).

Marc Chouinard, Campbellton

- Directeur du marketing chez Quad Communications Marketing depuis 1991:
- agence de communication du Théâtre Populaire d'Acadie;
- mise en marché des films de l'Office national du film du Canada et des Productions du Phare-Est;
- Études de commercialisation de l'Association acadienne des artistes professionnel-le-s du Nouveau-Brunswick.
- Directeur général et responsable des communications pour le Festival international rock de Montréal (1988-1990).
- Assistant au service des communications de l'Orchestre symphonique de Montréal (1987-1988).
- Coordonnateur, administrateur et responsable des communications auprès de diverses organisations et institutions artistiques et culturelles (1976-1988).
- Études à l'Université de Montréal et à l'École des Hautes Études Commerciales en marketing et publicité (1983-1985).

Claudria Pelletier, Edmundston

- Directrice artistique, chorégraphe et danseuse (danse folklorique, classique et jazz).
- Co-directrice, professeure et chorégraphe : École de danse "Le Soulier musical" d'Edmundston (depuis 1983).
- Professeure en arts visuels au Centre Universitaire Saint-Louis-Maillet depuis 1990.
- Technicienne en photographie depuis 1989.

Représentant du ministre:

G. Reid Parker, Gondola Point

- Homme d'affaires.
- Trésorier de Bruncor Inc.
- Directeur de 1N1 Cablesystems Inc. (exploitant de CATV à Terre-Neuve) et Reynolds, Vichery, Messina & Griefen (promoteurs et gestionnaires immobiliers à Cambridge, Massachussets).
- Président de Symphonie Nouveau-Brunswick Inc. depuis 1983.
- Président de la Fondation de Symphonie Nouveau-Brunswick Inc.
- Directeur de l'Association des orchestres canadiens (Toronto); également membre du Comité des communications et du Comité des finances du gouvernement et président du Comité de l'Atlantique.
- Président sortant de l'École de musique d'été du Nouveau-Brunswick Inc. de 1980 à 1987.
- Directeur de l'Institut des dirigeants financiers du Canada (section de l'Atlantique) et membre du Comité des relations avec le gouvernement national de l'IDF.
- Membre du Conseil national des dirigeants financiers du Conference Board of Canada.
- Diplômé de l'Université du Nouveau-Brunswick, B.Sc. (mathématique et physique), 1967.

3. *ACTIVITÉS 1993-1994*

3.1 Réunions du Conseil

Du 1^{er} avril 1993 au 31 mars 1994, le CANB a tenu sept (7) réunions.

- le 1^{er} mai 1993, de 9h10 à 15h30, à l'Hôtel Howard Johnson Motor Lodge, Fredericton;
- Réunion annuelle: le 24 juin 1993, de 9h15 à 17h10, à l'Hôtel Howard Johnson Motor Lodge, Fredericton;
- Conférence téléphonique: le 28 juillet 1993, de 9h10 à 9h30;
- le 17 septembre 1993, de 9h15 à 15h30, à l'Hôtel Lord Beaverbrook, Fredericton;
- le 2 novembre 1993, de 9h15 à 14h15, à l'Hôtel Lord Beaverbrook, Fredericton;
- le 11 décembre 1993, de 9h40 à 15h30, à l'Hôtel Howard Johnson Motor Lodge, Fredericton;
et
- le 18 février 1994, de 9h15 à 16h00, à l'Auberge Wandlyn, Fredericton.

3.2 Priorités 1993-1994

Les priorités de l'année 1993-1994 ont été discutées et approuvées par le Conseil lors de sa réunion du 17 septembre 1993:

- Fondation
- Statut de l'artiste
- Commissions locales de mise en valeur de la main d'oeuvre
- Révision des politiques de financement du secteur des arts
- Taxe d'amusement
- Gala des Prix d'Excellence
- Communications
- Arts et Culture dans les municipalités

3.3 Processus de consultation/communications entre le CANB et la ministre des Municipalités, de la Culture, et de l'Habitation

Un élément important du mandat du CANB consiste à conseiller le gouvernement du Nouveau-Brunswick en matière de politique à l'égard des arts.

Ainsi, à chaque année, la ministre responsable rencontre le Conseil dans son ensemble lors de sa réunion annuelle puis, l'Exécutif du Conseil en une autre occasion au cours de l'année.

Fidèle à cet engagement, l'honorable Marcelle Mersereau, ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, a rencontré le Conseil le 24 juin 1993 et l'Exécutif du Conseil le 2 février 1994.

Les sujets qui ont été abordés lors de la rencontre du 2 février 1994 sont:

- Fondation des arts
- Forum

- Entente de COOPÉRATION Canada/Nouveau-Brunswick sur le développement du secteur culturel
- Programme d'Artiste en milieu scolaire
- Budget de fonctionnement du Conseil
- Cérémonie des Prix d'Excellence

3.4 Mises en candidature et nominations

En juin de chaque année, le mandat de quelques membres du CANB vient à échéance.

3.4.1 Mises en candidature et nominations 1993

En juin 1993, 4 membres ont quitté le Conseil. Il s'agit de Dorice Pinet (métiers d'art) et René Cormier (théâtre et danse francophone), Bernadine Perley (communauté autochtone) et Luc Charette (arts visuels). Et en août 1993, Réjean Roy (arts littéraires d'expression française) a quitté le Conseil.

Trois membres dont le mandat s'achevait en juin ont manifesté le désir de demeurer au Conseil pour un deuxième mandat de 3 ans. Il s'agit de Margaret B. Beattie (développement culturel communautaire anglophone), Richard Boulanger (musique classique) et Marc Chouinard (nomination ministérielle).

Des consultations ont été menées au cours de l'année 1993 auprès de diverses organisations artistiques de la province afin de recueillir des propositions de mises en candidature pour les postes suivants:

- représentant-e anglophone (alternance): métiers d'art
- représentant-e: théâtre et danse francophone
- représentant-e: communauté autochtone
- représentant-e anglophone (alternance): arts visuels
- représentant-e: arts littéraires d'expression française

La liste de consultation suivante avait été approuvée par le CANB pour les mises en candidatures de l'année 1993:

Secteur des métiers d'art:

- New Brunswick Crafts Council
- New Brunswick College of Craft & Design

Secteur du théâtre et de la danse francophone:

- Productions DansEncorps
- AAAPNB
- École de danse Le soulier musical
- Théâtre Populaire d'Acadie
- Coopérative de Théâtre l'Escaouette

- Département d'art dramatique (CUM)
- La Compagnie Viola Léger
- Le Théâtre Nouveau

Secteur de la communauté autochtone:

- Native Friendship Centre
- N.B. Native Indian Women's Council
- N.B. College of Craft and Design
- Union of N.B. Indians
- Native Studies

Secteur des arts visuels:

- Aitken Bicentennial Exhibition Center (ABEC)
- Beaverbrook Art Gallery
- Gallery Connexion Coop
- Owens Art Gallery
- Department of Fine Arts (Mount Allison University)
- CARFAC NB
- W.S. Loggie Cultural Centre
- UNB Art Centre
- Struts Gallery
- Sunbury Shores Arts & Nature Centre
- Saint John City Gallery
- Central New Brunswick Woodmen's Museum
- Dr. Walter Chestnut Public Library
- John Fisher Memorial Museum
- Little Gallery
- Andrew and Laura McCain Gallery
- Moncton City Hall Gallery
- The Moncton Museum
- New Brunswick Museum Art Department
- The Playhouse (Side Galleries)
- The River Heritage Gallery (Kings Landing)
- St. Croix Library Gallery
- UNB University Club Gallery
- York-Sunbury Museum
- Aristotle's Lantern Artists' Workshop
- Atlantic Galleries
- Capital Art Gallery
- Fog Forest Gallery
- Gallery '78
- Joy of Framing Ltd
- Knob Hill Gallery
- Landmark Galleries
- MacLeod Fine Arts
- North of Sixty Art Ltd.
- Handworks Fine Art & Crafts

- Waterfront Gallery
- Water Street Craft Gallery
- Paul Ferris Studio and Gallery
- Pine Gallery
- Ring Gallery of Art
- Susan Lawrence Gallery
- John Sawyer Glass
- Tom Smith Pottery & Gallery

Secteur des arts littéraires d'expression française:

- Association acadienne des artistes professionnel-le-s du Nouveau-Brunswick
- Association des écrivains acadiens
- Département d'études françaises (Université de Moncton)
- Département d'études françaises (University of New Brunswick)
- Département d'études françaises (St Thomas University)
- Département d'études françaises (University of Mount Allison)
- Module Arts et lettres, Centre universitaire Saint-Louis-Maillet (Université de Moncton)
- Module Langue et secrétariat, Centre universitaire de Shippagan (Université de Moncton)
- Centre d'études acadiennes (Université de Moncton)
- Les Éditions CRP
- Les Éditions d'Acadie
- Les Éditions Marévi, Centre universitaire Saint-Louis-Maillet (Université de Moncton)
- Les Éditions Perce-Neige

Lors de ses réunions en 1993, le CANB, après avoir passé en revue les mises en candidature reçues, a approuvé les noms des candidat-e-s qui ont été recommandés à la Ministre. Les nouvelles nominations ont été annoncées au courant de l'année.

Membres sortants (1993)	Secteurs	Nouveaux membres (1993)
Dorice Pinet, Petit-Rocher	Métiers d'art	Susan Vida Judah, Fredericton nommée en juin
René Cormier, Caraquet	Théâtre et danse	Charles Pelletier, Edmundston nommé en juin
Bernadine Perley, Fredericton	Communauté autochtone	Edward Ned Bear, Fredericton nommé en février
Luc Charette, Moncton	Arts visuels	Rick Burns, Fredericton nommé en septembre
Réjean Roy, Tracadie-Sheila	Arts littéraires d'expression française	Léonard Forest, Moncton nommé en février

3.4.2 Mises en candidature et nominations 1994

En juin 1994, 3 membres quitteront le Conseil. Il s'agit de Barry Cameron (films et vidéos), Kent Thompson (arts littéraires d'expression anglaise) et Mark Carmody (musique autre que classique).

Trois membres dont le mandat s'achève en juin ont manifesté le désir de demeurer au Conseil pour un deuxième mandat de 3 ans. Il s'agit de Rick Burns (arts visuels), Edward Ned Bear (communauté autochtone) et Claudria Pelletier (nomination ministérielle).

Une consultation a été menée au cours des mois de mars et avril 1994 auprès de diverses organisations artistiques de la province afin de recueillir des propositions de mises en candidature dans les secteurs suivants:

Secteur des films et vidéos:

- Cinémarévie Coop Ltée
- Association Acadienne des Artistes Professionnel-le-s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB)
- Productions du Phare-Est Inc.
- Productions du Fado (Les)
- Femmes en Focus, Petit-Rocher
- Office national du Film, Moncton
- Film Zone, Moncton
- Tel Vision, Moncton

Secteur des arts littéraires en anglais:

- Writers' Federation of New Brunswick
- Department of English, University of N.B. - Fredericton
- Division of Humanities and Languages, University of NB - Saint John Campus
- Department of English, Mount Allison University
- Department of English, St. Thomas University
- Writers' Alliance of Newfoundland and Labrador
- Département d'études anglaises, Centre universitaire de Moncton

Secteur de la musique autre que classique:

- New Brunswick Musicians Association
- Atlantic Canadian Composers Association
- Miramichi Folk Song Festival
- Association Acadienne des artistes Professionnel-le-s du N.-B.
- CMS Studio
- Prime Time Studio
- Peekube Productions
- Studio Madouess
- Epcom Communications Ltd.
- Outreach Productions
- Studio Georges Hannan
- Reel North Recording Studio
- Studio Staccato

- Les Productions Son'or
- Ingenious Ideas
- Take Two Studio & Design

Lors des réunions tenues au printemps 1994, le CANB, après avoir passé en revue les mises en candidature reçues, a approuvé les noms des candidat-e-s qui ont été recommandés au Ministre. Le Conseil a également recommandé que la nomination de G. Reid Parker soit renouvelée pour une autre année à titre de représentant de la ministre.

Les 3 nouvelles nominations et les 4 renouvellements de nominations seront annoncés en juin lors de la réunion annuelle du CANB.

Membres sortants (juin 1994)	Secteurs	Nouveaux membres (juin 1994)
Barry Cameron, Fredericton	Films et vidéos	annoncé en juin
Kent Thompson, Fredericton	Arts littéraires d'expression anglaise	annoncé en juin
Mark Carmody, Fredericton	Musique autre que classique	annoncé en juin

3.4.3 Élection de l'Exécutif 1993-1994

L'élection du Comité exécutif 1993-1994 a eu lieu le 24 juin 1993 dans le cadre de la Réunion annuelle du Conseil.

Charles Pelletier, coprésident francophone, Ilkay Silk, coprésidente anglophone, ainsi que Jean Martin, vice-président, ont été élus par acclamation.

3.5 Communication

Le Comité des communications s'est réuni à deux reprises pendant l'année afin de trouver des moyens d'augmenter la visibilité et la notoriété du Conseil auprès des artistes, des organismes, des médias, du gouvernement et de la population en général. Le CANB doit continuer à véhiculer de l'information afin que tous les intervenants soient conscients du rôle de leur Conseil des arts.

3.5.1 Les outils de communication

La production des outils de promotion du Conseil s'est poursuivie pendant l'année. Des épinglettes sont maintenant en circulation, ainsi que des certificats de reconnaissance. Ces certificats et épinglettes sont présentés à des individus qui se sont distingués par l'excellence de leur contribution au développement des arts. Des certificats de reconnaissance ont été remis aux personnes suivantes:

- George Fry
- Ivan Crowell

Une firme de graphisme, Production Rouj, a été sélectionné afin qu'elle réalise un dépliant d'information et deux cartes postales mettant en valeur des artistes du N.-B. Nous espérons les distribuer d'ici peu.

3.5.2 Communiqué de presse

Les communiqué de presse suite aux réunions du Conseil ont été envoyés aux médias de la province. Certains ont été publiés. Le rapport du comité de la promotion des arts dans l'éducation a également fait l'objet d'une distribution large avec quelques effets dans les médias.

Le CANB fera dorénavant parvenir ses communiqués à toute sa liste d'intervenants, en plus des médias. Des rapports d'activité des différentes disciplines seront également intégrés à ces communiqués.

3.5.3 Achat de publicité

- Programme du spectacle bénéfice (22 janvier 1994) de l'AAAPNB.

3.5.4 Distribution du Rapport annuel 1992-1993

Environ 800 copies du Rapport annuel 1992-1993 du CANB ont été distribuées auprès de la communauté artistique et du secteur du développement culturel communautaire, des membres du public qui en ont fait la demande et des intervenant-e-s concerné-e-s du milieu gouvernemental.

3.6 Arts et Culture dans les municipalités

Le Comité des arts et de la culture dans les municipalités a le mandat d'aider à établir une relation entre les artistes de toutes les disciplines et la municipalité.

Un représentant de la Direction des administrations locales (ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation) a assisté à une rencontre du Comité afin de renseigner les membres

sur la structure et le fonctionnement de la Direction. Le Comité a aussi examiné d'autres municipalités, à l'extérieur de Fredericton, qui ont remporté du succès avec ce genre de programme.

À mesure qu'il saura déterminer les besoins des artistes à Fredericton, le Comité pourra mieux formuler des propositions à l'intention du Conseil de ville de Fredericton. Il souhaite que toutes les municipalités de la province inscrivent éventuellement à leur budget des fonds qui seront destinés particulièrement aux arts et à la culture.

3.6.1 Les arts dans les édifices publics

En mai 1989, le Premier ministre Frank McKenna a annoncé que le ministère de l'Approvisionnement et des Services, en collaboration avec des représentants de la communauté artistique et de l'Association provinciale des architectes, établirait une politique et une formule budgétaire pour les arts dans les édifices publics.

En 1990, le CANB a présenté des propositions de programme et de mesures législatives au gouvernement, recommandant que 1 p. 100 du budget de construction ou de rénovation des édifices provinciaux soit consacré à l'acquisition d'oeuvres d'art.

En mai 1994, cinq ans après l'annonce du 10 mai 1989 et près de quatre ans après la présentation de sa proposition, le CANB attend toujours une réponse. La communauté artistique espère toujours que la promesse du Premier ministre sera tenue.

On espère que des progrès positifs seront réalisés et que cette proposition sera mise en oeuvre au cours de la prochaine année.

3.7 Développement culturel communautaire

La proposition de développement culturel communautaire a été approuvée par le CANB et soumise au ministre, en octobre 1991.

En juin 1992, le CANB a été avisé que la proposition serait étudiée attentivement pendant l'examen des programmes destinés aux organisations.

En décembre 1993, la Direction des arts nous a fait parvenir certaines propositions pour les organisations d'art communautaire. Nous les avons transmises au NB Arts Council et au CPSC.

L'étude du programme sera présentée par la Direction des arts à la réunion du 16 avril à Grand-Sault. Nous aurons alors l'occasion de poser des questions et de formuler des suggestions concernant les fonds destinés à nos organisations.

3.8 Jury et programmes

Révision des programmes pour organisations de la Direction des arts

Un sous-comité du Comité du Jury et des Programmes a été formé avec le mandat de participer au processus de révision des programmes de la Direction des arts. Une rencontre a eu lieu au cours de l'année avec la Direction des arts où une ébauche de la révision des programmes pour organisations a été présentée au Conseil afin que ce dernier recueille les commentaires et suggestions de la communauté artistique et en fasse part à la Direction des arts.

Ajouts à la liste de juré-e-s approuvé-e-s: De nombreux noms ont été ajoutés à la liste de juré-e-s potentiel-le-s et de juré-e-s approuvé-e-s du CANB.

Rapports des commentaires des jurys: Le Conseil a étudié les Rapports des commentaires des jurys suivants: concours des 15 mars, 15 juin, 15 juillet et 15 septembre 1993 ainsi que du 15 janvier 1994. Ces commentaires sont utilisées lors des discussions avec la Direction des arts concernant la révision des programmes.

3.9 Statut de l'artiste

La loi fédérale sur le statut de l'artiste n'a pas encore été adoptée. Le Québec est la seule province au Canada qui possède une loi sur le statut de l'artiste. Le Manitoba, la Saskatchewan et l'Ontario ont préparé des ébauches de la législation proposée sur le statut de l'artiste.

Le comité en a obtenu des exemplaires et étudient ces lois. Jenny Munday, directrice artistique associée de TNB et Michael Shamata, directeur artistique de TNB, souhaitent tous deux se joindre au comité et rédiger une ébauche pour le Nouveau-Brunswick. On espère qu'un document pourra être présenté au printemps de 1995 au Forum artistique proposé.

3.10 Financement des arts

Le Conseil croit qu'il est essentiel et urgent que le budget global de la province consacré aux arts soit augmenté considérablement. En ce moment, le Nouveau-Brunswick est la province canadienne accordant le plus faible montant per capita pour le financement des arts. Il s'agit, il va sans dire, d'un bien triste record. Il est à espérer qu'il s'agit d'un défi que le gouvernement du Nouveau-Brunswick saura relever.

3.10.1 Fondation des arts du Nouveau-Brunswick

Au cours de l'année financière 1993-1994, d'importants progrès ont été réalisés en vue de créer la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick inc., une société indépendante ayant pour but de recueillir des fonds du secteur privé pour les arts. La Fondation est une composante de la politique sur les arts annoncée par le gouvernement, en mai 1989. Selon l'étendue et la nature

des besoins, le gouvernement s'est engagé à contribuer un montant égal à celui recueilli par la Fondation auprès du secteur privé. Cet engagement a été confirmé à nouveau l'an dernier. Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a parrainé la mise sur pied de la Fondation.

La Fondation a été constituée, les règlements administratifs ont été adoptés et le bureau de direction a été élu. La Fondation est enregistrée comme un organisme de charité auprès de Revenu Canada. Le CANB a dirigé des ateliers internes afin de déterminer les priorités et les critères de la Fondation. La Direction des arts a aidé à déterminer (de façon générale) les domaines du secteur des arts qui ont le plus besoin de fonds supplémentaires. Cette activité avait pour but de formuler un plan opérationnel pour la Fondation qui pourrait être présenté aux donateurs éventuels. On sollicitera des réactions au plan opérationnel, au cours des prochains mois.

La Fondation n'a pas encore entrepris une campagne de financement systématique. Des experts-conseils devraient toutefois être embauchés avant l'automne et chargés de dresser un plan de financement. La campagne devrait débuter pendant l'année financière 1994-1995.

3.11 Films et vidéos

CBC et Can-West Global

Après un lobbying long et ardu de la part des gouvernements provinciaux qui se sont succédés, de réalisateurs de film, de producteurs d'émissions télévisées locaux et de CBC, le Nouveau-Brunswick aura enfin sa propre station de télévision de langue anglaise CBC. CHSJ, une station de télévision de Saint-Jean appartenant à Irving, a été vendu en bloc à CBC et deviendra une station entièrement exploitée par CBC, avec l'approbation du CRTC, qui aura des installations de production et de diffusion à Fredericton. C'est donc dire que les téléspectateurs du Nouveau-Brunswick auront, pour la première fois, la gamme complète des programmes de CBC, y compris des programmes régionaux de l'Atlantique. Les réalisateurs indépendants de l'industrie du film et de la télévision du Nouveau-Brunswick auront ainsi plus de possibilités de réaliser des programmes pour CBC, particulièrement en vue de la programmation locale. Les réalisateurs pourront aussi participer directement à la gestion de la production de programmes nationaux à Fredericton. Ils n'auront plus besoin de se rendre à Halifax ou à Toronto. Les réalisateurs indépendants auront accès à une salle postproduction au centre de production de Fredericton. Afin de faciliter l'accès à CBC aux réalisateurs indépendants, le représentant du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick et le responsable de CBC pour la région ont organisé une journée des réalisateurs à la station de CBC, à Fredericton. Les réalisateurs indépendants de la province ont pu rencontrer les chefs de service de CBC et connaître les programmes qui intéressent CBC. Plusieurs projets sont à l'étape de préproduction à la suite de cette journée. Si tout va bien, la station commencera à diffuser en septembre 1994.

L'acquisition de CHSJ par la CBC est une merveilleuse nouvelle mais la vente presque simultanée du réseau MITV appartenant à Irving à Can-West Global - aussi en attente de l'approbation du CRTC - est également intéressante pour l'industrie du film et de la télévision du Nouveau-Brunswick. Grâce à l'acquisition du réseau MITV, Can-West Global peut devenir

une station vraiment nationale. Selon les observateurs de l'industrie, ce réseau est une force de diffusion au Canada bien plus puissante que CTV. Ce qui est intéressant au sujet de Can-West Global, c'est son engagement à produire de nouvelles dramatiques canadiennes, une initiative que les producteurs de films de l'Atlantique souhaitent depuis longtemps. CBC se joindra à Can-West Global afin d'encourager la production de dramatiques dans la province. Initialement, les deux réseaux demandent aux producteurs indépendants deux dramatiques par année, d'une demi-heure. La présence de Can-West Global dans la province donnera aux réalisateurs un accès direct au réseau jusqu'ici impossible.

3.11.1 Commission de mise en valeur de la main d'oeuvre et taxe sur les divertissements

Le représentant du secteur des films et des vidéos a parlé à plusieurs fonctionnaires au cours des derniers mois concernant le fait que le gouvernement fédéral n'a pas permis aux arts d'être représentés à la Commission provinciale de mise en valeur de la main d'oeuvre. Il semble impossible de créer un siège pour les arts parce qu'il faudrait repenser toute la structure de la Commission dans l'ensemble du pays. Officieusement toutefois, si la communauté artistique veut exprimer ses préoccupations et désire participer, du moins indirectement, aux délibérations de la Commission de mise en valeur de la main d'oeuvre, il peut le faire, selon les coprésidents, par le siège réservé à l'éducation. Le secteur de l'éducation est actuellement représenté par Henry Cowan, doyen associé de la Faculté d'éducation de l'Université du Nouveau-Brunswick. Dans la pratique, ce siège devrait devenir fonctionnellement celui de l'éducation et des arts. Le Conseil examinera cette possibilité au cours des prochains mois.

Le représentant du secteur des films et des vidéos a parlé à plusieurs personnes du bureau de perception d'impôt. Il n'y aura pas d'autres exemptions à la taxe de divertissement pour les arts au Nouveau-Brunswick même quand les poules auront des dents. En effet, selon les employés du bureau de perception des impôts, aucune taxe de divertissement n'est imposée sur les arts actuellement. Ce sont, disent-ils, les clients des arts qui paient la taxe, non pas les organisations artistiques elles-mêmes. Les employés se plaignent que certaines exemptions sont encore en vigueur. Ils estiment qu'ils n'ont pas les compétences voulues pour déterminer qui devraient être exemptés. Ils suggèrent que si nous voulons des règles de jeu équitables dans le secteur des arts, nous sommes tout à fait libres d'écrire au ministre responsable des impôts pour lui faire connaître nos préoccupations. Ils ont aussi ajouté que cette lettre permettrait d'établir des règles de jeu équitables puisque les exemptions actuelles disparaîtraient probablement.

Cette question devrait peut-être être examinée davantage au niveau ministériel; sinon, les choses ne bougent pas. Certains doivent payer des taxes, d'autres sont exemptés.

3.11.2 Politique provinciale sur les films et les vidéos

Le gouvernement n'a pas encore répondu au plan de développement de l'industrie que la Coopérative des producteurs de films du Nouveau-Brunswick a présenté aux différents ministères provinciaux, il y a un an. La rumeur veut toutefois qu'un énoncé de politique serait sur le point d'être annoncé par le ministre responsable de la culture. L'industrie attend une telle politique depuis de nombreuses années. Nous avons bien hâte d'avoir enfin une orientation et un

leadership quelconque de la part du gouvernement dans ce secteur essentiel des arts.

3.12 Métiers d'art

En avril 1993, la Direction des arts du ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation a assumé la responsabilité du soutien au secteur de l'artisanat. Cet appui comprend les subventions de fonctionnement aux associations provinciales ainsi que l'accès des artisans aux programmes sans concours et avec jury de la Direction des arts. De plus, l'agente de programme responsable des arts visuels, des films et des vidéos, Charlotte Glencross, s'occupe du secteur de l'artisanat.

Depuis 1993, le secteur de l'artisanat a été regroupé avec le secteur des arts visuels et ces deux secteurs partagent le même budget. Puisque le budget des arts visuels n'est pas suffisant pour répondre aux besoins de la communauté artistique, les fonds ne peuvent pas être attribués équitablement pour satisfaire les besoins des deux secteurs. Il importe donc de ne pas réduire davantage le budget provincial destiné aux arts. Actuellement, le Nouveau-Brunswick accorde le taux de financement des arts le moins élevé par habitant de toutes les provinces canadiennes. Il importe de maintenir la confirmation actuelle du financement de l'artisanat et, lorsque cela est possible, d'accroître les fonds.

Le représentant du secteur de l'artisanat du CANB se dit préoccupé de la situation actuelle de la Collection permanente d'artisanat. Cette collection est abritée à la Direction des arts. Elle n'a pas été conservée. Il n'existe pas de budget pour les acquisitions ou pour l'embauche d'un agent de programme responsable de la collection. Le Programme d'acquisition de la Banque d'oeuvres d'art a lieu tous les deux ans pour l'achat d'oeuvres d'art. Pourtant, aucun programme d'acquisition comparable ne concerne l'artisanat.

D'un point de vue plus positif, le Premier ministre McKenna a procédé à l'ouverture officielle du Centre de ressource du Conseil d'artisanat du Nouveau-Brunswick, en octobre 1993. Ce centre comprend une galerie, une boutique et une bibliothèque documentaire. De plus, le Conseil d'artisanat a créé des points de vente au détail à St. Stephen. Des magasins ont été ouverts à Saint-Jacques, Shippagan et Campbellton par Les Métiers d'art acadiens.

La nouvelle directrice du New Brunswick College of Craft and Design, Janice Gillis, occupe le poste de directrice, depuis août 1993. Elle remplace George Fry, qui a pris sa retraite après avoir été directeur pendant 18 ans. M. Fry a été le premier récipiendaire du certificat et de l'épinglette décernés par le CANB, en reconnaissance de son dévouement à la promotion de l'artisanat au Nouveau-Brunswick.

3.13 Arts visuels

Le représentant du secteur des arts visuels, Rick Burns, invite tous les artistes (visuels) à exprimer leurs préoccupations et à soulever les problèmes qu'ils doivent relever en tant qu'artistes au Nouveau-Brunswick. On leur a demandé de partager leurs idées et d'offrir des

solutions qui amélioreraient leur situation socio-économique.

3.14 Arts littéraires

Le Prix littéraire du Gouverneur général pour les ouvrages de non-fiction décerné à Karen Connelly ainsi que la vitalité soutenue de la Writers' Federation of New Brunswick marquent les points saillants d'une année très active pour le secteur des arts littéraires d'expression anglaise de même que pour le domaine de l'édition, pour la période 1993-1994.

3.15 Forum

La tenue d'un forum regroupant tous les intervenants artistiques dans la province est en train de se concrétiser. Cet événement permettra au milieu de faire le point sur la situation des arts au N.-B.

3.16 Promotion de l'Art dans l'Éducation

Le Comité pour la promotion des arts dans l'éducation avait le mandat d'étudier l'éducation artistique dans les écoles du Nouveau-Brunswick, débutant de la maternelle jusqu'à la 12e année, et de formuler des recommandations.

Le Conseil a présenté ses recommandations:

- à la ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, l'honorable Marcelle Mersereau, (juin 1993)
- au ministre de l'Éducation, l'honorable Paul Duffie (décembre 1993)
- aux représentant-e-s du ministère de l'Éducation, des associations d'enseignant-e-s, du milieu universitaire de la formation des maîtres et des enseignant-e-s d'art des milieux scolaire (primaire et secondaire) et collégial qui ont été consulté-e-s.
- Le Conseil prévoit présenter ses recommandations au ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, l'honorable Paul Duffie, de même qu'à l'Association acadienne des artistes professionnel-le-s du Nouveau-Brunswick au mois de juin 1994.

***3.17 Nous y étions:* (participation à des réunions, événements, conférences, ateliers, etc.)**

Rencontre - forum pour les artistes de la scène (théâtre), (25 au 27 juin 1993).

L'AAAPNB et le secteur théâtre de cette même association ont organisé des journées de rencontres pour les gens de théâtre afin que ceux-ci puissent discuter de leurs réalités afin de présenter une vision commune pour l'avancement du théâtre en Acadie, Moncton. C. Pelletier a participé à cette rencontre.

Festival acadien, (6 au 12 août 1993), C. Pelletier a participé à ce festival.

Contact Acadie, (25 au 28 septembre 1993), Moncton. C. Pelletier et Claudria Pelletier ont participé à ces rencontres.

Cérémonies de remise des Prix d'excellence du Nouveau-Brunswick, (le 2 novembre 1993), Ilkay Silk et Charles Pelletier ont été invités à agir à titre de maîtres de cérémonie, Fredericton.

Salon du livre de Montréal, (10 au 14 novembre 1993), Montréal. C. Pelletier a participé à cet événement.

Théâtre populaire d'Acadie, (18 mars 1994), Edmundston. C. Pelletier a participé à ce spectacle.

Ouverture officielle de l'Auditorium Richelieu, (16 mars 1994) Grand-Sault. Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a tenu sa réunion du mois de mars à Grand-Sault et a profité de l'occasion pour participer aux festivités qui ont entourées l'ouverture de l'Auditorium Richelieu.

Contact-Ontario, (du 27 au 29 octobre 1993) Toronto, M. Beattie a participé à ces rencontres.

Grand spectacle bénéfice au profit de l'AAAPNB (22 janvier 1994) Moncton. R. Boulanger a assisté à ce spectacle.

3.18 Commentaires, suggestions et recommandations reçus

Le CANB désire remercier tous les organismes et les individus qui nous ont fait parvenir leurs commentaires, suggestions et recommandations tout au long de l'année. Votre point de vue est essentiel. Il nous permet de mieux jouer notre rôle de représentant des artistes et de la communauté culturelle auprès du gouvernement.

4. *FONDS EN FIDUCIE POUR L'AVANCEMENT DES ARTS*

4.1 Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts

La Loi sur le Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts a été sanctionnée le 27 avril 1990.

Depuis sa mise sur pied, ce fonds était financé par l'entremise d'une loterie annuellement désignée par le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick.

Les actifs du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts doivent être utilisés pour l'octroi de subventions à des particuliers et à des organismes voués aux arts afin de promouvoir la création artistique et l'excellence dans le domaine des arts. De plus, il avait été annoncé que les programmes de subventions financés à même ce fonds seraient évalués par jury.

4.2 Problème de financement

Lors de la création du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts, le gouvernement avait estimé que ce fonds pourrait bénéficier de revenus de l'ordre de 500 000 \$ par année.

Vu l'imprévisibilité du marché des loteries, ce montant annuel, pourtant nécessaire au financement de ces programmes, n'a jamais été versé au fonds en fiducie.

En 1992, le CANB a recommandé au ministre responsable qu'une solution durable soit identifiée et implantée afin que le fonds en fiducie reçoive le financement promis.

Après discussion, une entente a été conclue à l'effet que, dorénavant, un montant annuel de 400 000 \$ provenant des revenus généraux de loteries serait versé au Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts.

4.3 Répartition annuelle des fonds

À chaque année, le Conseil présente au gouvernement une proposition de répartition du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts pour l'année suivante.

Les répartitions proposées pour 1993-1994 et 1994-1995 ont été approuvées par la Ministre telles que présentées par le Conseil.

Des montants globaux ont été alloués par concours et par programme. Aucune répartition n'a été effectuée par discipline afin de s'assurer que les subventions et bourses soient accordées essentiellement en fonction du mérite et de l'excellence.

4.3.1 Répartition 1993-1994

Répartition du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts - Programmes évalués par jury de la Direction des arts.

1993-1994

ÉLÉMENTS DE PRODUCTION ET CRÉATION	220 000 \$
. Subventions à la création et à la documentation.	
. 15 juillet	110 000 \$
. 15 janvier	110 000 \$
PROJETS SPÉCIAUX	170 000 \$
. Bourses des arts	
. 15 mars	40 000 \$
. Prix d'Excellence	
. 15 juin	20 000 \$
. Artiste résident	
. 15 mars	70 000 \$
. Voyage	
. 15 juillet	10 000 \$
. 15 septembre	10 000 \$
. 15 janvier	10 000 \$
. 15 mars	10 000 \$
RÉSERVE	<u>10 000 \$</u>
TOTAL:	<u><u>400 000 \$</u></u>

4.3.2 Répartition 1994-1995

Répartition du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts - Programmes évalués par jury de la Direction des arts.

1994-1995

ÉLÉMENTS DE PRODUCTION ET CRÉATION 228 000 \$

. Subventions à la création et à la documentation.

. 15 juin 114 000 \$
. 15 janvier 114 000 \$

PROJETS SPÉCIAUX 172 000 \$

. Bourses des arts
. 15 mars 50 000 \$

. Prix d'Excellence
. 15 juin 20 000 \$

. Artiste résident
. 15 mars 70 000 \$

. Voyage 32 000 \$
. 15 juin
. 15 septembre
. 15 janvier
. 15 mars

TOTAL: 400 000 \$

5. *SYSTÈME DE JURY ET RECOMMANDATIONS DES JURYS*

5.1 *Système de jury du CANB*

À chaque année, des jurys sont formés afin d'évaluer les demandes présentées dans le cadre des programmes évalués par jury offerts par la Direction des arts du ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation.

Tous les programmes dont le financement provient du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts sont évalués par jury. Toutefois, certains programmes qui ne sont pas financés par l'entremise de ce fonds peuvent également être évalués par jury. (Ex: programme d'acquisition de la Banque d'oeuvres d'art).

Dans le système de jury mis en place, le CANB a confié à la Direction des arts, pour des raisons de nature administrative, le choix des artistes qui sont appelé-e-s à siéger au sein des jurys. Ce choix doit toutefois être effectué à partir de la liste de juré-e-s approuvé-e-s par le CANB. Le financement du fonctionnement du système de jury provient du budget du CANB.

À la suite de chaque réunion de jury, un rapport compilant les suggestions et commentaires des juré-e-s concernant les programmes évalués et le fonctionnement du système de jury est remis au CANB et à la Direction des arts. L'information ainsi recueillie est précieuse lors de tout processus de révision de ces programmes et du système de jury.

Les modalités de fonctionnement du système de jury sont évaluées régulièrement et modifiées au besoin.

Les recommandations des jurys concernant les candidat-e-s qui devraient recevoir les prix, bourses ou subventions ainsi que les montants sont transmises directement à la Ministre pour approbation.

5.1.1 *Jurys multidisciplinaires*

Des jurys multidisciplinaires sont constitués dans le but d'évaluer les demandes présentées dans le cadre des programmes évalués par jury de la Direction des arts dont le financement provient du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts (loterie).

Composés d'un maximum de neuf (9) membres, ces jurys doivent représenter, de façon équitable, les diverses disciplines artistiques (arts visuels, métiers d'art, arts littéraires (anglophone et francophone), théâtre, musique, danse et arts cinématographiques (films et vidéos)), ainsi que les sexes, les langues et les régions. En règle générale, chaque jury doit comporter au moins un membre résidant à l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

5.1.2 *Jury de la Banque d'oeuvres d'art*

En 1991, la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick est devenue une collection sélectionnée par un jury.

Quoique le principe de multidisciplinarité demeure un élément fondamental de son système de jury, le CANB se réserve la possibilité de développer des modèles de jurys adaptés aux besoins particuliers de certains programmes.

Le jury de la Banque d'oeuvres d'art se compose de trois professionnel-le-s des arts visuels: au moins deux artistes en exercice et un troisième membre qui peut être un conservateur d'oeuvre d'art ou un historien d'art.

Après une évaluation préliminaire des soumissions reçues, reposant sur le visionnement de diapositives et de photographies, les artistes choisi-e-s sont invité-e-s à présenter une sélection de leurs oeuvres dans le cadre d'une importante exposition d'oeuvres d'art au cours de laquelle la sélection finale des oeuvres est effectuée.

Pour des raisons d'économie, l'exposition a lieu à tous les deux ans. En choisissant une date d'exposition coïncidant avec la fin d'une année financière, le jury peut se prononcer moyennant un budget combiné de deux ans.

Le programme d'acquisition de la Banque d'oeuvres d'art est financé à partir du budget de la Direction des arts du ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation.

Les coûts inhérents au processus d'évaluation par jury sont financés par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick à même son budget de fonctionnement.

Le système de jury proposé dans le cadre du programme d'acquisition de la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick a été approuvé en mars 1991.

5.1.3 Listes de juré-e-s du CANB

Le CANB a approuvé l'implantation d'un système de mise à jour continue de ses listes de juré-e-s potentiel-le-s ainsi que de juré-e-s approuvé-e-s.

Ainsi, les groupes, organisations et institutions de la communauté artistique et du secteur du développement culturel communautaire sont invités à soumettre en tout temps les noms des artistes et artisan-e-s professionnel-le-s oeuvrant dans leur secteur d'activités respectif qui, à leur avis, pourraient apporter leur contribution au sein de jurys.

5.2 Programmes évalués par jury de la Direction des arts - Résultats des concours 1993-1994

Concours

Programmes

15 mars

Programmes d'Artiste résident, de Subvention au voyage (concours, festival et exposition hors-province) et de Bourses des arts;

- 15 juin Programme des Prix d'Excellence;
- 15 juillet Programmes de Subvention à la création et à la documentation et de
et 15 janvier Subvention au voyage;
- 15 septembre Programme de Subvention au voyage (concours, festival et exposition hors-
province).

5.2.1 Concours du 15 mars 1993

Le jury du concours du 15 mars 1993 s'est réuni les 20 et 21 mai 1993 afin d'évaluer les demandes de subvention reçues dans le cadre des programmes d'Artiste résident, de Subvention au voyage et de Bourses des arts offerts par la Direction des arts.

Le jury se composait de huit (8) artistes professionnel-le-s:

- Bradd Burningham (arts littéraires - anglophone) de Sackville;
- Yvon Gallant (arts visuels) de Moncton;
- Christiane St-Pierre (arts littéraires - francophone) de Caraquet;
- Philippe Beaulieu (théâtre) de Moncton;
- Diane Potvin (danse) de Fredericton;
- Errol Williams (films et vidéo) de Fredericton;
- Flemming Toron (métiers d'art) de Cross Creek; et
- Lucille Ouellette (musique et membre du jury résidant à l'extérieur de la province) de Montréal, Québec.

Parmi les quatre-vingt-deux (82) demandes de subvention qui ont été soumises au jury, vingt-neuf (29) lauréat-e-s se sont partagé-e-s 94 250 \$:

Programme d'Artiste résident

Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton (Arts littéraires), . . . 6 000 \$

Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton (Musique) 10 000 \$

Université du Nouveau-Brunswick, Saint-Jean (Musique) 5 250 \$

Université de Moncton, Moncton (Musique) 30 000 \$

Sous-Total: 51 250 \$

Programme de Bourses des arts

Marc Arseneau, Moncton (Arts littéraires) 2 500 \$

Yves Arsenault, Rogersville (Danse) 2 500 \$

Cynthia Bailey, Fredericton (Arts visuels)	1 500 \$
George Blanchette, Dieppe (Arts visuels)	1 000 \$
Arthur Campbell, Sackville (Musique)	2 500 \$
Roger Castonguay, Edmundston (Musique)	1 000 \$
Charlene Coburn, Sackville (Arts visuels)	1 000 \$
Christopher Colwell, Fredericton (Arts visuels)	1 000 \$
Elizabeth Crimmins, Clifton Royal (Métiers d'art)	1 000 \$
Measha Gosman, Fredericton (Musique)	500 \$
Trevor William Grant, Sackville (Musique)	2 500 \$
Paul S. Jones, Rothesay (Musique)	2 000 \$
Michael Lewis, Moncton (Arts visuels)	1 500 \$
Isabel Liu-I-Chun, Fredericton (Métiers d'art)	2 500 \$
Susan McMinniman, Fredericton (Danse)	500 \$
Juan Montalvo, Fredericton (Théâtre)	2 500 \$
Maura Monterio, Fredericton (Musique)	1 500 \$
Wesley Neal, Woodstock (Musique)	2 500 \$
Ana Maria Nunes-Leite, Saint John (Musique)	2 500 \$
Elizabeth Ann Pead, Fredericton (Métiers d'art)	1 500 \$
Madeleine Richard, Moncton (Arts visuels)	1 500 \$
Kimberlin Snider, Sackville (Multidisciplinaire)	2 000 \$
Cindy Townsend, Rothesay (Musique)	2 500 \$
Randy White, Bathurst (Théâtre)	1 500 \$

Mandy Wright, Fredericton (Arts visuels) 1 500 \$

Sous-Total: 43 000 \$

TOTAL 94 250 \$

5.2.2 Concours du 15 juin et du 15 juillet 1993

Le jury des concours du 15 juin et du 15 juillet 1993 s'est réuni les 26 et 27 août 1994 afin d'évaluer les mises en candidature présentées dans le cadre du programme de Prix d'Excellence, ainsi que les demandes de subvention reçues dans le cadre des programmes de Subventions à la création et à la documentation, et de Subvention au voyage des programmes évalués par jury de la Direction des arts.

Le jury se composait de huit (8) artistes professionnel-le-s:

- Dede Gaston (danse) de Fredericton;
- Melvin Gallant (arts littéraires - francophone) de Tracadie-Sheila;
- Jean M.T. Dohaney (arts littéraires - anglophone) de Fredericton;
- Martine Thériault (musique et membre du jury résidant à l'extérieur de la province) de Longueuil, Québec;
- Brigitte Clavette (métiers d'art) de Fredericton;
- Rodolphe Caron (films et vidéos) d'Edmundston;
- Thaddeus Holownia (arts visuels) de Sackville; et
- René Cormier (théâtre) de Caraquet.

Programme des Prix d'Excellence

Parmi les onze (11) mises en candidatures qui ont été soumises au jury, trois (3) lauréats se sont partagés 15 000 \$:

David Adams Richards de Saint-Jean

Prix Alden-Nowlen pour l'excellence dans
les arts littéraires d'expression anglaise: 5 000 \$

Gérald Leblanc de Moncton

Prix Pascal-Poirier pour l'excellence dans
les arts littéraires d'expression française: 5 000 \$

Gordon Dunphy de Taymouth

Prix Kjeld et Erica-Deichmann pour l'excellence dans
les métiers d'art: 5 000 \$

TOTAL: 15 000 \$

Programmes de Subventions à la création et à la documentation ainsi que de Subvention au voyage

Parmi les cinquante-quatre (54) demandes de subventions qui ont été soumises au jury, vingt-cinq (25) lauréat-e-s se sont partagé-e-s 120 000 \$:

Debbie Adshade, Saint John (Musique)	
Subvention à la création	6 000 \$
Renée Blanchar, Caraquet (Films et Vidéos)	
Subvention à la création	2 470 \$
Rick Burns, Fredericton (Arts visuels)	
Subvention à la création	4 755 \$
Michel Cardin, Moncton (Musique)	
Subvention à la création	4 500 \$
Daniel Castonguay, Caraquet (Théâtre)	
Subvention à la création	6 000 \$
Luc Charette, Moncton (Arts visuels)	
Subvention à la création	6 000 \$
Gerard Collins, Saint John (Arts visuels)	
Subvention à la création	6 000 \$
La Commission GÉDÉON Commission, Dieppe (Arts visuels)	
Subvention à la création	5 200 \$
Allan Crimmins, Clifton Royal (Métiers d'art)	
Subvention à la création	6 000 \$
Marc Cyr, Riverview (Arts visuels)	
Subvention à la création	6 000 \$
France Daigle, Moncton (Arts littéraires)	
Subvention à la création	6 000 \$
Roger Dufour, Edmundston (Arts visuels)	
Subvention à la création	5 600 \$
Fredericton Society of St. Andrews Pipe Band, Fredericton (Musique)	
Subvention au voyage	2 000 \$
Ken Furlong, Fredericton (Films et Vidéos)	
Subvention à la création	1 162 \$

Yvon Gallant, Moncton (Arts visuels)	
Subvention à la création	6 000 \$
Terry Graff, Sackville (Arts visuels)	
Subvention à la création	6 000 \$
Geordie Haley, Fredericton (Musique)	
Subvention à la création	2 313 \$
John Hooper, Hampton (Arts visuels)	
Subvention à la création	6 000 \$
Louisa Johnson, Sackville (Arts visuels)	
Subvention à la création	6 000 \$
Rachel Morouney, Port Elgin (Métiers d'art)	
Subvention à la création	6 000 \$
Les P'tits Violons de St-Basile, St-Basile (Musique)	
Subvention au voyage	2 000 \$
Les Productions DansEncorps, Moncton (Danse)	
Subvention au voyage	2 000 \$
Saint John String Quartet, Saint John (Musique)	
Subvention au voyage	4 000 \$
Roméo Savoie, Robichaud (Arts visuels)	
Subvention à la création	6 000 \$
Anne-Marie Sirois, Moncton (Films et Vidéos)	
Subvention à la création	<u>6 000 \$</u>
TOTAL:	<u>\$120,000</u>

5.2.3 Concours du 15 septembre 1993

Le jury du concours du 15 septembre 1993 s'est réuni le 2 décembre 1993 afin d'évaluer les demandes de subvention reçues dans le cadre du programme de Subvention au voyage offert par la Direction des arts.

Le jury se composait de trois (3) artistes professionnel-le-s:

- James Mark (musique) de Sackville;
- Nurham Arman (musique) de Saint John; et
- Martine Thériault, (musique - membre du jury résidant à l'extérieur de la province) de Montréal, Québec.

Programme de Subvention au voyage

Parmi les deux (2) demandes de subvention soumises au jury, deux (2) lauréat-e-s se sont partagés 6 500 \$:

Duo New Brunswick, Mouth of Keswick (Musique) 1 500 \$

Southern Victoria Pipe Band, Perth-Andover (Musique) 5 000 \$

TOTAL: 6 500 \$

5.2.4 Concours du 15 janvier 1994

Le jury du concours du 15 janvier 1994 s'est réuni les 10 et 11 mars 1994 afin d'évaluer les demandes de subvention reçues dans le cadre des programmes de Subvention à la création et à la documentation et de Subvention au voyage des programmes évalués par jury de la Direction des arts.

Le jury se composait de sept (7) artistes professionnel-le-s:

- Ann Copeland (arts littéraires - anglophone) de Sackville;
- Jules Boudreau (théâtre et arts littéraires - francophone) de Maisonnnette;
- Peggy Reddin (danse et membre résidant à l'extérieur du Nouveau- Brunswick) de Cornwall, IPE;
- Paul Campbell (musique) de Moncton;
- Allan Crimmins (métiers d'art) de Clifton Royal;
- Marc Savoie (films et vidéos) de Moncton; et
- Jacques Martin (arts visuels) d'Edmundston.

Parmi les soixante-six (66) demandes de subvention qui ont été soumises au jury, vingt-quatre (24) lauréat-e-s se sont partagé-e-s 120 000 \$:

Paul Edouard Bourque, Moncton (Arts visuels)
Subvention à la création 1 000 \$

Allison Brewer, Fredericton (Arts littéraires)
Subvention à la création 6 000 \$

Mark Carmody, Fredericton (Musique)
Subvention à la création 5 000 \$

Brigitte Clavette, Fredericton (Métiers d'art)
Subvention à la création 6 000 \$

Gracia Couturier, Moncton (Arts littéraires)
Subvention à la création 5 420 \$

Duo New Brunswick, Mouth of Keswick (Musique)	
Subvention à la création	4 000 \$
Georges Dupuis, Moncton (Arts visuels)	
Subvention à la documentation	6 000 \$
Ensemble de percussion Et + Ké : 2, Moncton (Musique)	
Subvention à la création	6 000 \$
Ken Furlong, Fredericton (Film et vidéo)	
Subvention à la création	4 830 \$
Mark Henderson, Saint John (Arts littéraires)	
Subvention à la création	2 000 \$
Susan Vida Judah, Fredericton (Métiers d'art)	
Subvention à la création	6 000 \$
Ludmila Knezkova-Hussey, Bathurst (Musique)	
Subvention à la création	5 500 \$
Les Méchants Maquereaux, Moncton (Musique)	
Subvention à la création	5 000 \$
Les Jeunes Chanteurs d'Acadie, Moncton (Musique)	
Subvention au voyage	5 000 \$
Heather Oke, Moncton (Arts visuels)	
Subvention à la documentation	6 000 \$
Quigley Ensemble, Moncton (Musique)	
Subvention à la création	4 000 \$
Grahame Rhodes, Village of Gagetown (Musique)	
Subvention à la création	6 000 \$
Rothsay-Kings Rotary Girls' Choir, Rothesay (Musique)	
Subvention au voyage	5 000 \$
Karen Shackleton, Saint John (Arts visuels)	
Subvention à la création	6 000 \$
Peggy Smith, Saint John (Arts visuels)	
Subvention à la création	5 450 \$
Christiane St-Pierre, Caraquet (Arts littéraires)	
Subvention à la création	3 000 \$

Peter Thomas, Fredericton (Métiers d'art)

Subvention à la création 6 000 \$

Ivan Vanhecke, Grande-Digue (Théâtre)

Subvention à la création 6 000 \$

Gretchen Wilson, Rothesay (Arts littéraires)

Subvention à la création 4 800 \$

TOTAL: 120 000 \$

5.2.5 Concours du 15 mars 1994

Le jury du concours du 15 mars 1994 s'est réuni au cours du mois de juin 1994. Les résultats de ce concours apparaîtront dans le prochain Rapport annuel du CANB.

6. *BUDGET DE FONCTIONNEMENT*

6.1 *Budget de fonctionnement 1993-1994*

Un budget de fonctionnement de 75 100 \$ a été alloué au CANB par le gouvernement en 1993-1994 afin de financer son fonctionnement ainsi que celui du système de jury.

Selon l'exercice de planification budgétaire effectué par le Conseil, ce budget est nettement insuffisant pour permettre un fonctionnement adéquat et efficace du Conseil ainsi que l'organisation d'activités d'envergure (forum, conférence, etc.) qui nous permettraient de remplir pleinement notre mandat en tant que porte-parole de la communauté artistique.

Traitement de texte et
conception graphique:

Direction des arts
Ministère des Municipalités,
de la Culture et de
l'Habitation du N.-B.

Traduction:

Bureau de traduction
Ministère de
l'Approvisionnement et
Services du N.-B.

Tirage:

800 copies